

impériales (*novelles*) et le recueil de règlements de police intitulé le *Livre du Préfet* (de Byzance), rédigé au x^e siècle, montrent quels étaient le nombre et l'activité des corporations industrielles (*systemata*) des grandes villes de l'Empire, héritières des associations (*collegia, artes, scholæ*) de l'époque romaine. Elles groupent à la fois des industriels et des commerçants. Les notaires y figurent à côté des banquiers, des changeurs et des joailliers, les marchands épiciers auprès des bouchers, des charcutiers et des boulangers, les aubergistes et les marchands de vin, de marée, de bestiaux tout près des maquignons et des pêcheurs. Les parfumeurs et les fabricants de cierges y voisinent avec les tanneurs et les fabricants de savon. Les plus nombreuses de ces corporations sont celles de l'industrie textile, marchands de soie brute, fileurs de soie, tisseurs, teinturiers de soieries, de lainages, de toiles, marchands d'étoffes syriennes et de tissus de toute sorte. D'autres professions, par exemple celles des serruriers, des menuisiers, des peintres, des marbriers, des mosaïstes sont groupées en métiers non privilégiés. Le régime corporatif s'applique surtout aux industries de luxe ou de première nécessité. De plus, il y a des manufactures impériales, dont le personnel travaille uniquement pour l'armée et pour la fourniture des palais impériaux.

Les corporations privilégiées ou officielles et les métiers libres occupent dans les grandes villes des quartiers spéciaux, par exemple, à Byzance, la rue Centrale et les alentours du Forum. L'atelier et la boutique y sont réunis, comme dans les *souks* et les bazars levantins. Il y règne un mouvement incessant, une activité bruyante. Souvent, l'État a accordé des privilèges aux fabricants, aux artisans et aux marchands. Il exempta du service militaire les matelots, les parcheminiers, les teinturiers en pourpre. La plupart des membres des métiers sont pourvus d'exemptions fiscales partielles. Toutes les corporations possèdent leurs monopoles. Toutes ont leurs assemblées, leurs chefs, leurs digni-